

**DÉLIBÉRATION N°2026-03-20-22**  
**CONSEIL MUNICIPAL du 20 mars 2026**

L'an deux mil vingt-six, le vingt-mars à 18 heures, le Conseil municipal de la Commune de Réauville dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la salle du Conseil, sous la présidence de Monsieur Norbert PERRIN, Maire.

Date de convocation : 16 mars 2026

Nombre de Conseillers en fonction : 11

Présents : Monique ALLÈGRE ; Nathalie BERNARD ; Michael DE SMET ; Landry FAUCON ; Emilie GILABERT-MUNOZ ; Maryline OGIER ; Norbert PERRIN ; Fabrice PRAVE ; Jean-Michel SIARD.

Absents excusés : Laure BOUDON donne procuration à Nathalie BERNARD ; Dominique CHESNEAU donne procuration à Norbert PERRIN

Le quorum étant atteint, l'assemblée peut valablement délibérer.

Emilie GILABERT-MUNOZ est désignée secrétaire de séance.

**Objet : Désignation des délégués au Comité National d'Action Sociale (CNAS)**

Monsieur le Maire rappelle que suite aux élections municipales du 15 mars dernier, il convient de désigner le délégué des élus et le délégué des agents représentant la commune au CNAS.

Il propose : pour le délégué des élus, madame Monique ALLEGRE, pour le délégué des agents, madame Laëtitia AYME.

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal :


- **Accepte** les candidatures ci-dessus pour participer aux instances du CNAS.

VOTE : 9 + 2p POUR

0 CONTRE

0 ABSTENTION

La secrétaire  
 Emilie GILABERT-MUNOZ



Le Maire  
 Norbert PERRIN



Rendu exécutoire par transmission  
 au contrôle de légalité le 24 MARS 2026  
 Affiché le 24 MARS 2026